

57 Avenue Pierre Sémard - 06130 GRASSE - 2 04 97 01 11 06

Vu le Commissaire - Enquêteur CAMMAS Henri

## **CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

Je soussigné, Monsieur Jérôme VIAUD, Président du Syndicat Mixte en charge du SCoT'Ouest des Alpes-Maritimes, atteste qu'une copie des 7 Arrêtés, portant prorogation de l'Arrêté du 5 Décembre 2017 modifié par l'Arrêté du 11 Mai 2018, relatifs à la prescription des Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondations des Communes de Grasse, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne, Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule et Mougins, ont bien été affichés sur la période du 26 Septembre au 27 Octobre 2020.

SCOT de L'ouest

Fait à Grasse, le 28 Octobre 2020

Le Président du Syndie at Mixte en charge du SCOT de l'Ouest des Alpes-Maritimes

Jérôme VIAUD

1/2

